



Si LES ENFANTS
MIGRANTS
AU QUOTIDIEN
4/4 
mineurs

Femmes migrantes :

Pour cette 4^e saison, le Ligueur et le CIRÉ mettent en lumière des initiatives citoyennes qui entourent et soutiennent des enfants et des jeunes migrant-es à différents moments et sur différents aspects de leur parcours.

vulnérables, invisibles

On ne les voit que très rarement dans les reportages consacrés aux migrant·es. Comme si l'exil était une affaire d'hommes. Et pourtant, les femmes traversent aussi les frontières en quête de protection et de vie meilleure. Mais quelle protection? Que ce soit dans le cadre d'une demande d'asile ou d'un mariage, les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables et trop souvent victimes d'agressions sexuelles. Pour les aider à sortir des rues de Bruxelles ou d'ailleurs, il y a heureusement la solidarité des autres femmes. La sororité. C'est très beau et très fort.

Adeline, bénévole à la Sister's House.

La Sister's House : sécurité et les femmes migrantes

La Sister's House, le dispositif d'accueil d'urgence exclusivement féminin de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, propose une pause à des femmes en plein parcours d'exil. Entourées de bénévoles dans un lieu tenu secret, elles rechargent leurs batteries, en attendant de reprendre la route ou de demander une protection internationale à l'État belge.

Par VINCENT DE LANNOY

Adeline, bénévole pour la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, a rendez-vous à l'arrêt de bus avec une nouvelle sister. Une femme en exil qui a été orientée par le hub humanitaire (le centre bruxellois qui conseille les personnes migrantes) vers la Sister's House. Ouvert en 2018 par la Plateforme Citoyenne, ce dispositif d'accueil d'urgence exclusivement féminin permet à des femmes migrantes de dormir à l'abri, loin des dangers de la rue. L'adresse étant secrète, Adeline se tient prête à réceptionner et montrer le chemin à sa nouvelle sœur. Qui arrive peut-être d'Éthiopie, d'Érythrée, de Syrie ou bien d'Afghanistan. Qui a souvent entre 20 et 30 ans. Un bus, deux bus, la voilà qui descend du troisième. « Quand elles arrivent, les filles sont souvent épuisées. On cherche une sister qui parle plus ou moins la même langue, on montre la douche, on trouve un lit et on les laisse se reposer », témoigne la bénévole.

Plus de 1 900 femmes ont déjà profité de cette habitation. « Dès que la Plateforme Citoyenne a organisé l'hébergement des migrant·es dans des familles solidaires, elle s'est rendu compte que les femmes – en minorité – osaient moins demander de l'aide. Il était extrêmement compliqué de tisser un lien de confiance avec elles dans le parc Maximilien, dans la rue », explique Virginie, chargée de projet pour l'initiative. « L'idée d'un lieu sécurisé pensé par et pour des femmes est assez rapidement devenue une évidence ». Les locaux actuels, cédés par un propriétaire privé via une convention d'occupation précaire, peuvent accueillir jusqu'à quatre-vingts femmes. Le niveau d'occupation fluctue en fonction des places disponibles dans les centres Fedasil et des conditions météo : la température extérieure, la virulence de la Manche ou de la Méditerranée.

Les heures d'ouverture de la Sister's house, elles, restent stables : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. « Avoir un hébergement, c'est la première chose dont ces femmes ont besoin. Tant qu'elles n'en ont pas, elles ne peuvent pas se sentir en sécurité, se soigner, réfléchir à leur avenir en Belgique ou ailleurs », observe Virginie. Une fois l'abri garanti, les autres difficultés peuvent se manifester. « L'initiative a grandi de manière organique.

House : sororité pour migrantes

On a mis en place des partenariats avec d'autres acteurs en fonction des besoins des résidentes. Il y a notamment Médecins sans frontières qui propose un accompagnement en santé mentale, l'asbl Garance qui donne des formations d'autodéfense féministe ou encore SOS Jeunes qui vient expliquer aux résidentes ce que ça implique d'être une mineure étrangère non accompagnée (MENA) en Belgique », énumère la chargée de projets. Normalement, il n'y a pas de mineure à la Sister's House, mais personne n'est obligé d'y raconter son histoire. Le refuge reste avant tout un endroit de repos et de rencontre. Des suivis médicaux ou légaux plus poussés sont possibles au hub humanitaire.

« C'est grâce aux bénévoles »

Dans sa première version, la Sister's House fonctionnait exclusivement grâce à des bénévoles. De garde la nuit, elles accueillent une vingtaine de bénéficiaires qui arrivaient sur le coup de 19 h et s'en allaient au petit matin. Le confinement imposé lors de la pandémie de Covid-19 a forcé l'ouverture permanente du refuge. « Heureusement, énormément de nouvelles citoyennes solidaires se sont manifestées. C'est grâce elles qu'on a pu assurer bénévolement un accueil ininterrompu pendant plus d'un an », se réjouit Delphine, coordinatrice de la Sister's House. « C'était impossible de revenir en arrière. L'urgence a montré qu'il était beaucoup plus intéressant de proposer un accueil permanent à ces filles ».

En juin 2021, la Sister's House est reconnue comme centre d'hébergement non mixte par la Région bruxelloise. Un premier financement public permet de professionnaliser progressivement la structure. D'abord, des accompagnatrices de nuit sont engagées, puis s'ajoutent des coordinatrices, des chargées de projets, des assistances sociales, des médiatrices culturelles, une chargée de logistique, une technicienne, une juriste, etc.

« Les employées qui assurent le bon fonctionnement de la maison – elles sont débordées mais elles y arrivent –, permettent à une grosse centaine de bénévoles de réfléchir à ce qu'elles peuvent apporter en plus à la vie de groupe », explique Jenny, bénévole de la première heure pour la Plateforme Citoyenne. « On a lancé des activités, comme la movie-night chaque vendredi. On prépare ensemble des gâteaux pour plusieurs dizaines de personnes et on s'installe toutes ensemble dans les divans ». Adeline abonde : « Il y a aussi eu l'objectif de courir les 20 kilomètres de Bruxelles avec certaines, et les séances de sport le mercredi soir. Jenny, c'est la coache. Moi, je fais le clown derrière ».

« L'idée d'un lieu sécurisé pensé pour et par des femmes est devenue une évidence »

Jenny, bénévole à la Sister's House.

En plus de ces activités ponctuelles qui rythment des journées souvent longues, tous les jours, à 20 h, il y a le Sista talks (ndlr : la discussion des sœurs). Le moment rassemble les employées, les bénévoles et les habitantes présentes. Les règles sont rappelées et la vie en communauté peut être discutée. « Il y a des différences religieuses, culinaires, linguistiques. On essaie de mettre tout ça en débat. On organise des horaires pour la cuisine et le nettoyage. C'est une réunion importante pour la vie de groupe », estime Jenny.

Et après?

Mise sur pied grâce à des forces bénévoles, la Sister's House veut continuer à se professionnaliser tout en garantissant une place aux idées et projets de ces citoyennes qui donnent de leur personne. « Elles ont réellement un impact positif sur la cohésion et la santé mentale des résidentes », constate Delphine. En parallèle, les employées de la structure continuent de se spécialiser. « L'idée est de développer une réelle expertise sur les questions de genre. Si on ne tient pas compte de cette spécificité, on développe d'office une approche plus masculine des problématiques liées à la migration. On veut continuer à se former et à en parler ».

Entretemps, à la maison, les femmes arrivent et s'en vont en flux discontinu. La moitié d'entre elles envisage de demander l'asile en Belgique. Les autres ne sont que de passage. Elles vivent plus loin, souvent l'Angleterre. Il n'y a pas de date de départ à la Sister's House : quand elles se sentent prêtes et reposées, les femmes s'en vont. Parfois avec des souvenirs et des numéros de téléphone en poche. « Inévitablement, des affinités se créent au sein de la structure. Entre bénévoles et parfois avec des habitantes », partage Adeline. « On garde des liens avec certaines filles qui se sont installées en Belgique, mais aussi avec d'autres qui vivent à l'étranger », sourit Jenny. « L'année dernière, on a rendu visite à des sœurs en Angleterre. Et il y en aura encore des rencontres. Je pense que l'aventure n'est pas finie ». ♦

« Les bénévoles ont un impact positif sur la santé mentale des résidentes »



“ Les violences sont une des conséquences des politiques anti-migratoires ”

Témoignage

Elsa Tyszler est chercheuse au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA). Spécialiste des violences, notamment sexuelles, que subissent les femmes sur les routes migratoires et aux frontières, elle souligne le caractère massif et structurel de ces violences, de même que leur enracinement dans les politiques anti-migratoires.
Par JULIE LUONG

Il faut, dites-vous, repolitiser les violences faites aux femmes migrantes. En quel sens ?
Ces violences sont souvent considérées comme des dommages collatéraux de la migration, ou alors elles sont instrumentalisées. Il faut donc les requalifier, en demandant aux premières intéressées de quoi il s'agit. Il faut en particulier faire attention à l'instrumentalisation politique au nom de la soi-disant « lutte contre la traite humaine ». Il y a eu au cours des dernières décennies un glissement sémantique de la « lutte contre l'immigration clandestine » à la « lutte contre la traite humaine et les passeurs ». À chaque fois

qu'on parle des violences faites aux femmes sur les routes et aux frontières, c'est en termes de « traite », de « trafic ». Aborder de cette manière les violences que vivent ces femmes sur les routes clandestinisées, c'est passer complètement à côté de ce qu'elles sont : l'une des conséquences principales des politiques migratoires contemporaines. À partir des enquêtes que j'ai menées au cours des huit dernières années, en particulier à la frontière franco-espagnole mais aussi franco-italienne, il apparaît clairement que les violences, en particulier sexuelles, que vivent ces femmes sont l'une des conséquences des politiques qui entravent leur liberté de mouvement et les bloquent des mois, des années, dans des zones d'impunité totale, où elles se trouvent tributaires des hommes qui sont au contrôle de ces lieux de blocage et de passage.

Vous établissez d'ailleurs un parallèle entre le contrôle des frontières et le contrôle du corps des femmes.
Les frontières sont contrôlées au masculin parce que ces garde-frontières – que ce soit des policiers, des gendarmes, des militaires – sont des hommes. Mais les dispositifs

de passage clandestin des frontières sont aussi contrôlés par des hommes. Même quand les femmes ont l'argent pour pouvoir passer ou sont dans les conditions pour pouvoir le faire, elles restent donc tributaires de ce pouvoir au masculin et sont soumises à du chantage sexuel, voire à des violences sexuelles immédiates. Si ces femmes pouvaient décrocher un visa et arriver tranquillement par bateau ou par avion, elles ne vivraient pas toutes ces violences. Ces violences envers les femmes sont donc aussi des violences politiques.

Il s'agit donc surtout de violences sexuelles ?
Oui, ce sont souvent ces violences que dénoncent les femmes. Sur les routes migratoires et aux frontières, leurs corps sont hautement sexualisés, par une pluralité d'acteurs. On a souvent l'impression que les violences sont commises par des hommes migrants eux-mêmes. Or, même si ça peut arriver, les violences sont très souvent commises par des hommes en uniforme, des agents qui mettent en œuvre le contrôle migratoire, un contrôle genré et sexualisé. Ce ne sont pas des violences « entre migrants ». De même,

les violences commises sur les lieux de passage clandestin par les passeurs n'existent que parce qu'il n'y a pas de droit effectif à la liberté de circulation et à la demande d'asile. Les politiques anti-migratoires, en particulier vis-à-vis des personnes du Sud global et des anciennes colonies, aggravent le continuum de domination masculine.

Ces violences ne sont jamais sanctionnées ?
C'est une situation de totale impunité et pourtant c'est quelque chose de massif et de structurel. Parmi les femmes que j'ai rencontrées, il n'y en avait quasiment pas une qui n'avait pas vécu de violences sexuelles aux frontières. C'est devenu une donnée de leur route migratoire... Les femmes qui finissent par passer les frontières ont donc souvent vécu des violences sexuelles multiples. Or, dans ces zones frontières, les femmes ne parviennent pas du tout à faire valoir leurs droits et donc se taisent, parce qu'elles espèrent aussi avancer. Non seulement ces violences ne sont pas sanctionnées, mais elles sont aussi exotisées : on imagine qu'elles sont commises par d'autres migrants et non par des agents de l'État.

La situation peut-elle être rapprochée des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre ?

Je pense que ce n'est pas un abus de langage que de parler de guerre aux migrants. On est tout de même dans un contexte où des hommes armés pourchassent

“ Ce n'est pas un abus de langage que de parler de guerre aux migrants ”

des hommes non armés. Et la répression, dans ce cadre, est très genrée. Les agents vont réprimer les hommes par les coups, les balles parfois, tandis que les femmes vivent plutôt une répression sexualisée. Ces violences sont donc à la fois racistes et genrées. Sans oublier que les violences sexuelles produisent aussi des grossesses en masse. À la frontière franco-espagnole, j'ai vu beaucoup de femmes enceintes suite à des viols. Ces grossesses difficiles, ce sont aussi des accouchements difficiles dans les espaces frontières, dans des conditions terribles. Il y a ensuite des maternités difficiles, des enfances difficiles et des traumas qui peuvent se retrouver sur plusieurs générations.

Vous parlez de sororité entre ces femmes. Quelles formes peut-elle prendre ?

On présente souvent ces femmes comme passives de leur migration, alors qu'en fait, beaucoup de celles que j'ai rencontrées voyageaient seules, ou alors avec un ou plusieurs enfants. Elles ont donc des stratégies de survie et de passage, individuellement et collectivement car, bien souvent, quand elles essaient de passer une frontière, c'est pour elles-mêmes, mais aussi pour une famille restée au pays. Alors qu'elles sont dans une situation de vulnérabilité très grande, elles se mettent parfois en duo ou en groupe pour se protéger, avoir moins peur ensemble mais aussi en solidarité, avec une grande attention pour les femmes enceintes notamment. Il y a de l'entraide et de la stratégie collective. Et si les femmes sont en effet vulnérabilisées, elles essaient de transformer cette vulnérabilité en carburant de leur résistance. C'est pourquoi je parle de vulnérables battantes.

(suite à la page suivante)





La violence conjugale ou les papiers : un chantage ordinaire

En cas de violences conjugales, les femmes migrantes arrivées en Belgique par regroupement familial se retrouvent souvent dans une situation inextricable, où il leur faut choisir entre un partenaire qui cherche à les soumettre et la menace d'une expulsion.

Par JULIE LUONG

C'est l'histoire de femmes jeunes, qui arrivent en Belgique avec l'espoir de fonder un foyer et de vivre dans un pays de droits, d'émancipation et qui n'est pas violent envers les femmes. Leur partenaire, parfois originaire de leur pays, mais le plus souvent Belge, Blanc, rencontré chez elles ou sur un site de rencontres, leur a fait miroiter une romance doublée d'une belle vie de liberté. Mais c'est la violence qui les attend derrière la porte. « J'ai rencontré des femmes qui n'étaient restées que 15 jours... Elles ont dû fuir alors qu'elles avaient toujours le visa car elles se rendaient compte que le partenaire ne cherchait qu'un objet sexuel », raconte Yamina Zaazaa, co-directrice du Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF) à Bruxelles et coordinatrice d'ESPER (Épouses Sans Papiers En Résistance), un collectif qui réunit depuis 2013 ces femmes victimes de

violences conjugales. D'autres survivent comme elles peuvent un an, deux ans... jamais suffisamment longtemps pour obtenir leur carte de séjour, qui nécessite aujourd'hui de rester cinq ans avec le partenaire. « Certains Belges vont chercher les femmes au pays et en sont à la deuxième, troisième, parfois sans être divorcés de la précédente... Ils ont dans leur imaginaire l'idée que la femme noire est plus érotique, a plus de libido, mais qu'elle est aussi plus obéissante, qu'elle ne va pas réclamer ses droits comme une femme d'ici, qu'elle va être au foyer, etc. On voit de plus en plus ce genre de situations, facilitées par les sites de rencontre. Très vite, ils vont exercer une forme de chantage : soit tu te soumets et je te fais tes papiers, soit tu refuses et tu n'auras pas tes papiers... »

Double violence

Cette violence liée au regroupement familial – 70 à 75 % des personnes « regroupées » sont des femmes qui viennent rejoindre leur partenaire – prospère aujourd'hui en dépit de la loi qui garantit normalement qu'une victime de violences conjugales puisse conserver son titre de séjour, même si l'union dure depuis moins de cinq ans. Car elle doit pour cela apporter les preuves de ces violences (photos, certificat médical...) à l'Office des étrangers, qui en jugera. Et que dans les faits, très peu de ces femmes en situation de grande vulnérabilité sont en mesure de porter plainte : leur radiation intervient sans autre forme de procès. Selon Yamina Zaazaa, on est alors dans une forme de « double violence », où la violence institutionnelle s'ajoute à celle du partenaire. « Souvent, ces femmes ne connaissent pas le pays, pas la langue, donc toutes les procédures sont déjà très difficiles », commente-t-elle. « Quand elles épousent des partenaires violents, ils vont utiliser la dépendance administrative dans le mécanisme d'emprise, tout comme ils peuvent utiliser la dépendance économique, affective... Les auteurs de violences comprennent très vite que dans leur situation, le contrôle passe par là ».

Retourner au pays ? Impensable pour nombre de ces femmes qui ont tout laissé derrière elles, en ce compris une famille qu'elles pensaient pouvoir aider. « Comment expliquer à leur famille qu'elles ont failli à cet espoir ? Dans la tradition, si le mariage ne tient pas, c'est du fait de la femme... », poursuit Yamina Zaazaa. « Il y a les féminicides, la mort physique, mais ici on est dans une mort

symbolique, administrative : elles n'existent plus. Et c'est ce que les auteurs de violences veulent : les anéantir. Parfois, c'est même insupportable pour eux qu'elles restent ici : ils veulent qu'elles retournent au pays. C'est ce qui les soulage dans leur domination... Ils ne vont pas attendre que l'État leur retire les papiers, ils vont les leur retirer eux-mêmes, en les mettant dehors ». Pour Yamina Zaazaa, il est donc urgent de regarder ces situations en face et d'y reconnaître des violences de genre. Urgent de donner la possibilité à ces femmes d'être protégées, entendues et de faire valoir leurs droits. ♦



Une vulnérabilité particulière

Les associations d'aide aux femmes migrantes ne manquent pas. Elles sont créées, portées par d'autres femmes comme une indispensable réponse à des violences qui s'accumulent et dont la première, la principale, est la violence des politiques migratoires qui fragilisent les femmes sur la route de l'exil. Malgré les dispositifs d'accueil existants, l'État est défaillant pour assurer la sécurité des femmes qui sont des migrantes particulièrement vulnérables. C'est la solidarité citoyenne qui compense, une fois encore.

La femme migrante n'est donc pas seulement une accompagnante comme on l'imagine. Elle est parfois seule sur les routes, ce qui représente déjà la transgression d'un interdit social.

Il y a une pluralité de profils : des cheffes de famille encouragées à partir, des femmes jetées sur les routes par les conflits... On voit aussi des situations où ce sont les adolescentes qui se retrouvent à la tête de toute la famille, notamment parce que leurs parents ne parlent pas un mot d'anglais et qu'ayant appris l'anglais par elles-mêmes sur les routes avec leur smartphone, elles deviennent les interlocutrices de la police, des humanitaires, des passeurs... Il y a donc des femmes actrices à part entière sur ces routes. Mais il y a en effet un fort stigmatisant sur les femmes qui migrent seules. On se dit que ce sont forcément des femmes qui se prostituent. C'est pourquoi elles vont souvent trouver des accompagnants appelés protecteurs mais qui se révèlent plus souvent des agresseurs choisis que des protecteurs... Globalement, il y a cette idée qu'on ne devrait pas trop voir des femmes seules sur les routes... Et une partie des violences peut se lire à travers cet interdit. ♦



Mariage blanc, gris ou noir

Les membres du groupe ESPER ont inventé le terme de « mariage noir » (non reconnu par la législation belge) pour désigner un mariage où le conjoint national abuse de sa position et de son pouvoir sur le/la conjoint-e étranger-e et lui faire subir des violences physiques, psychiques, et/ou sexuelles, dans une situation où il est difficile pour lui/elle de porter plainte. Quand c'est le/la conjoint-e étranger-e qui abuse de la confiance et de la naïveté du/de la conjoint-e national-e pour acquérir, sous le prétexte amoureux, une carte de séjour, on parle de mariage gris (terme reconnu par la loi et procédé punissable). Enfin, quand, sur base d'un commun accord, deux personnes se marient dans le seul but que le/la conjoint-e étranger-e puisse obtenir une carte de séjour, on parle de mariage blanc, considéré comme illégal.